



Le p'tit journal n°15

Compte-rendu de la réunion de conseil du 7 juillet 2003

Dépenses de fonctionnement 2003

La SAGEA nous envoie une facture pour consommation d'eau au cimetière de 370 € pour 211 m³ alors que la moyenne annuelle est de 5 à 6 m³. Le conseil refuse de régler celle-ci et demande à la SAGEA de solutionner ce litige avec la commune.

Programmation des travaux

Rue de la Place : la subvention n'a pas été accordée par le Conseil Général

Rue des fontaines : le Conseil Général nous accorde 42 % de subvention (au lieu de 43) du coût prévisionnel.

Le conseil municipal décide de réaliser l'opération avant fin novembre 2003 et pour se faire il décide de confier le marché de maître d'œuvre à la DDE de Noyon.

Comme pour les travaux rue de Compiègne, le projet sera présenté aux habitants avant le commencement des travaux.

Achat d'un terrain communal

Une dernière conciliation sera menée par quelques membres du conseil .

